



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES DE TRIATHLON - FINALE

PRÉSENTATION DE COURSE SAULXURES-SUR-MOSELOTTE (88) - 1 JUIN 2025

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

RAID EVASION AZIMUT

Florent JEANNET

Directeur de course

Florent JEANNET



Raid Evasion Azimut

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant FFTRI

Cédric GOSSE

Président de la FFTRI

Officiels Nationaux

Charlérie BAUDOUX

Délégué Technique Référent :
cbaudoux@fftri.com - 06 09 79 31 24

Auriane LACAMPAGNE

Délégué Technique adjoint :
alacampagne@fftri.com

Stéphane CALLE
Ludovic MOUCHET

Arbitre de course : scalle@fftri.com
Arbitre de course : lmouchet@fftri.com

Chronométrateur

Chrono Consult

Résultats : <https://chronoconsult.fr/>

Animateurs

Christophe DALLERY
Christophe DECHARRIERE



Charlélie BAUDOUX

**Délégué Technique
Réfèrent**



**Auriane
LACAMPAGNE**

**Délégué Technique
Adjoint**



Stéphane CALLE

**Arbitre de course
Hommes**



Ludovic MOUCHET

**Arbitre de course
Femmes**



DEVANT

Casquette et insigne oranges
pour les délégués techniques
(réfèrent et adjoint)



DEVANT

Casquette et insigne bleues
pour les Arbitres de Course



DOS

Les autres officiels
assesseurs portent la même
tenue.
Ils peuvent porter une
casquette de couleur neutre
(par exemple : blanche)

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.



Lien vers la [Réglementation des épreuves nationales 2025](#)

Retrait des dossards

Samedi 31 mai - 17h à 19h30
Dimanche 1er juin - de 7h30 jusqu'à 15h15
(en fonction de la course)

Base de loisirs

336 Rte des Amias, 88290 Saulxures-sur-Moselotte

Dimanche 1er juin 2025

	Aire de Transition	Retrait des dossards	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances <i>(Natation + Vélo + CàP)</i>
MINIMES F	AT n°2	7h30 → 8h00	8h00	8h45	8h50	9h00	10h45	400m – 10km – 2,5km
MINIMES H	AT n°1	7h30 → 9h00	9h00	9h45	9h50	10h00	10h45	400m – 10km – 2,5km
CADETTES	AT n°2	7h30 → 10h15	10h15	11h00	11h05	11h15	14h15	750m – 20km – 5km
CADETS	AT n°1	7h30 → 12h00	12h00	12h45	12h50	13h00	14h15	750m – 20km – 5km
JUNIORS F	AT n°2	7h30 → 13h45	13h45	14h30	14h35	14h45	17h30	750m – 20km – 5km
JUNIORS H	AT n°1	7h30 → 15h15	15h15	16h00	16h05	16h15	17h30	750m – 20km – 5km



IMPORTANT : l'accès dans l'A.T. sera provisoirement fermé lors des transitions d'une course en cours.



IMPORTANT



Le parcours emprunte des voies de circulation en zone urbaine et dans des lotissements (parcours fermé le jour de la course)

Toute reconnaissance sur route ouverte, et en natation sera sous votre responsabilité.

Possibilité de reconnaître le parcours natation le:

- Vendredi 30 mai de 16h à 19h**
- Samedi 31 mai à partir de 18h30**

Possibilité de reconnaître le parcours course à pied le:

- Vendredi 30 mai de 16h à 19h**
- Samedi 31 mai à partir de 19h15 (arrivée dernier Master)**

Il est formellement interdit de reconnaître les parcours pendant le déroulement des courses le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin. **Toute infraction sera sanctionnée.**

IMPLANTATION GENERALE PARKING

Parking le long de la route fermée à la circulation. Stationnement en sens unique
Avec route pour faire 1/2 tour

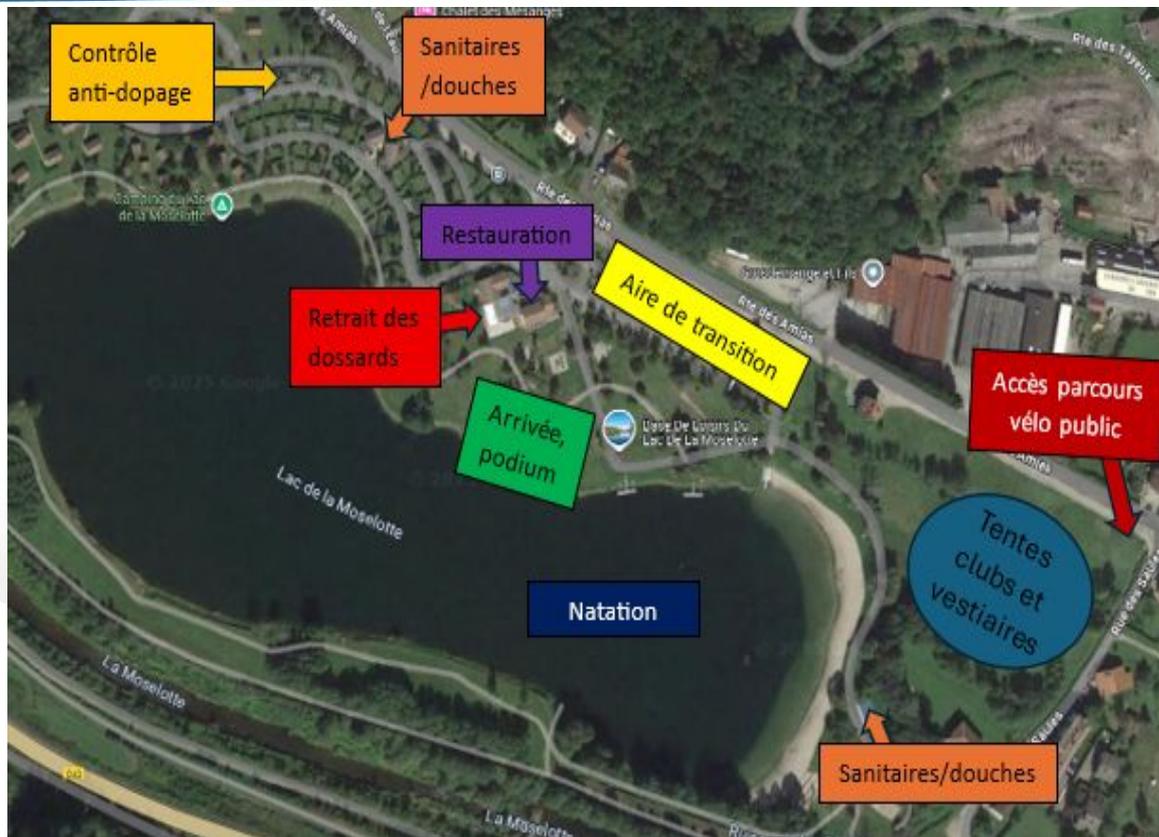
Parking non accessible pendant les courses.
Réservé en priorité aux véhicules de l'organisation, et des Officiels (FFTRI). Puis aux clubs.

Parking périphérique avec accès au site non motorisé via le trottoir ou à vélo.
/!\Ne pas emprunter la voie verte avant 11h15 le samedi 31



Parking périphérique (stade) avec accès site non motorisé via le trottoir ou à vélo.
/!\Ne pas emprunter la voie verte avant 11h15 le samedi 31

IMPLANTATION GENERALE



La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Pour les championnats de France Individuels Jeunes de Triathlon, les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre d'une même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).

Aucune inscription ne sera possible sur place.

Seul-e-s les concurrent-e-s qualifié-e-s et inscrit-e-s seront autorisés à participer.



Retrait des dossards clubs :
(uniquement pour les courses supports des Championnats de France Jeunes)
merci de remplir le google form ci-dessous avant mercredi 28 mai à 20h.

Formulaire :
<https://forms.gle/xcTPnV8mNutDkBZU7>

Afin de faciliter la préparation des packages clubs, en vous remerciant par avance.

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Une étiquette autocollante (fournie par la FFTRI) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la FFTRI).
- Port de la puce à GAUCHE.
- 3 points d'attache et à présenter aux officiels à l'entrée de l'Aire de Transition **Ceinture porte dossard OBLIGATOIRE**

En course:

- Le port du dossard n'est pas autorisé en natation
- Port du dossard **OBLIGATOIRE**, **Dans le dos en vélo** et **sur le ventre en course à pied** et ceinture au dessus de la taille
- Lors des épreuves, du départ à l'arrivée, quelle que soit la discipline, les Officiels Nationaux peuvent utiliser des supports vidéos qu'ils ont réalisés, **nouveauté 2025**.

A l'arrivée :

- Vigilance sur la numérotation visible pour le classement
- En cas de doute, revenir vers les officiels

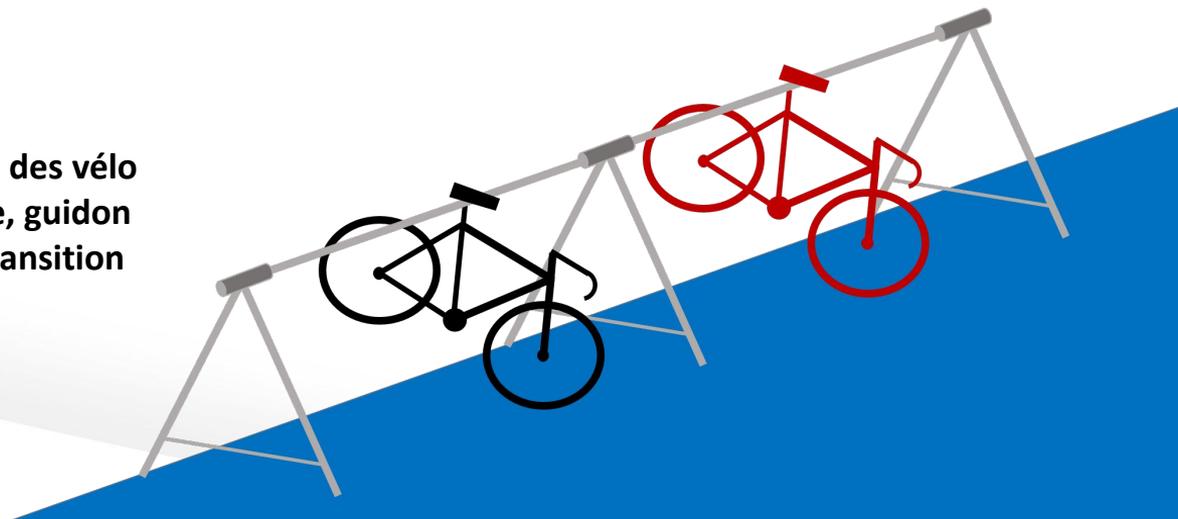
Contrôle des vélos :

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI ;
<https://wheellist.info/index.php>
→ **nous vous invitons à vérifier la conformité de vos roues avant de présenter votre vélo au check-in ;**
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les dispositifs doivent être identifiables et disponibles commercialement sans modification du produit initial ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits .
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;

- Seul le matériel de course sera autorisé à chaque emplacement.
- La bordure de la moquette délimite les emplacements.

ACCROCHAGE :

Lors de l'installation, l'accrochage des vélos se fait obligatoirement par la selle, guidon du côté de l'allée centrale de la transition





Tout échauffement en dehors de la zone autorisée, ou effectué avant la sortie complète du dernier athlète de la course précédente, entraînera des sanctions. Aucune tolérance ne sera appliquée.



5 box seront installés et identifiés sur la partie haute de la zone de départ.



Les athlètes sont priés de rejoindre leur box assigné, indiqué sur la startlist. Un contrôle sera effectué par les officiels.



Une fois tous les athlètes en place, un appel nominatif de 1 à 100 sera réalisé.



À l'appel de votre nom, vous serez invité à vous positionner librement sur la ligne de départ



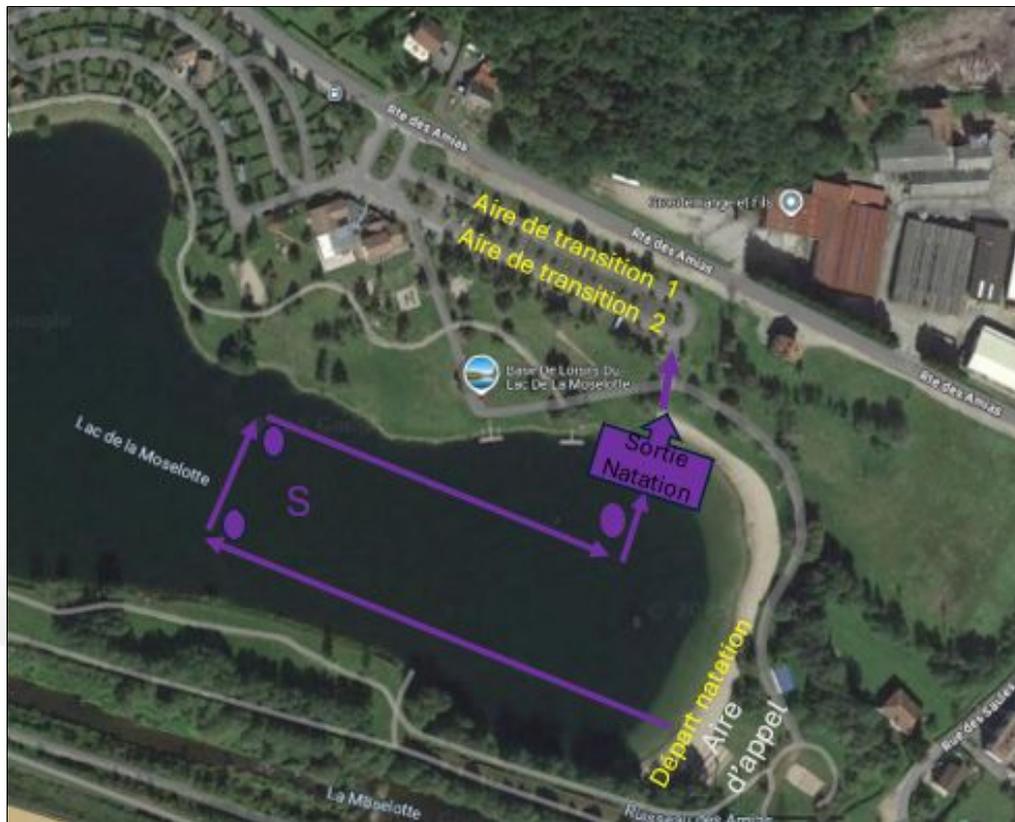


750 m

1 boucle de 750 m



- Porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur
- Le port du dossard n'est pas autorisé en natation
- Les bouées du XS serviront de bouées directionnelles (à prendre soit main droite, soit main gauche).

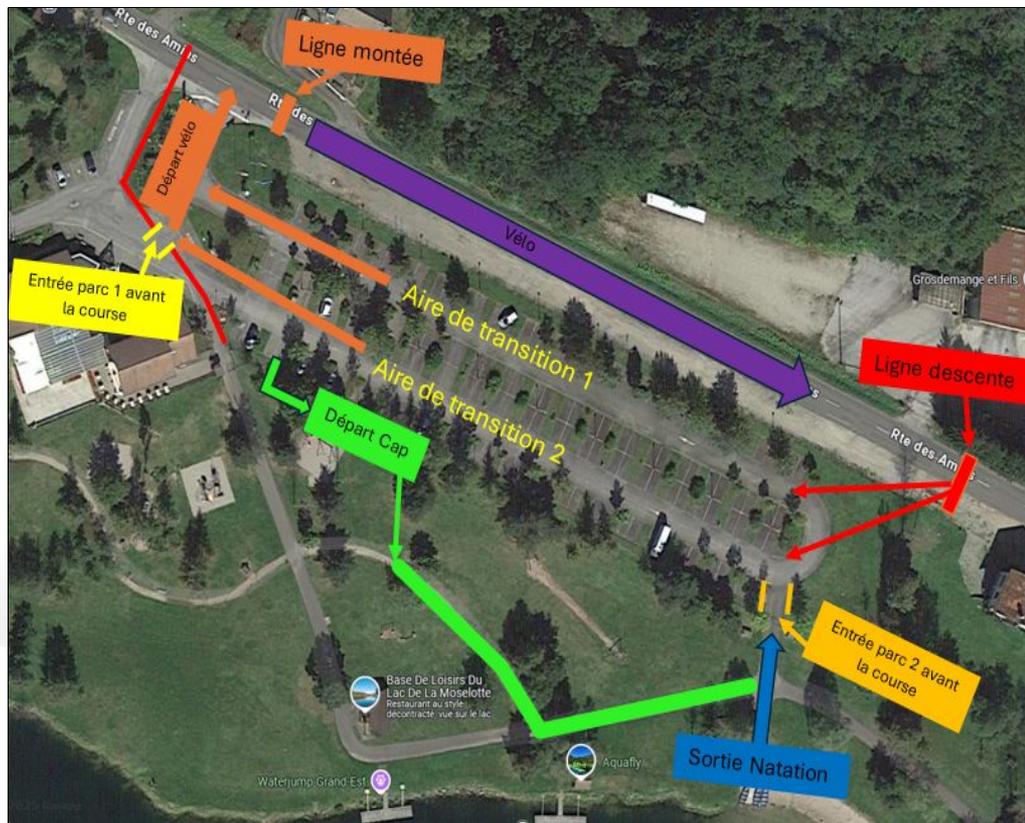


- L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous :

Distances	Interdite	Obligatoire
Distances XS à S	> 19,9°C	< 16°C

- Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :
 - Le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les trifonctions et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.
- **Attention : chaque athlète doit porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur. Ces bonnets de bain seront récupérés par l'organisateur à l'emplacement des athlètes pendant la course.**

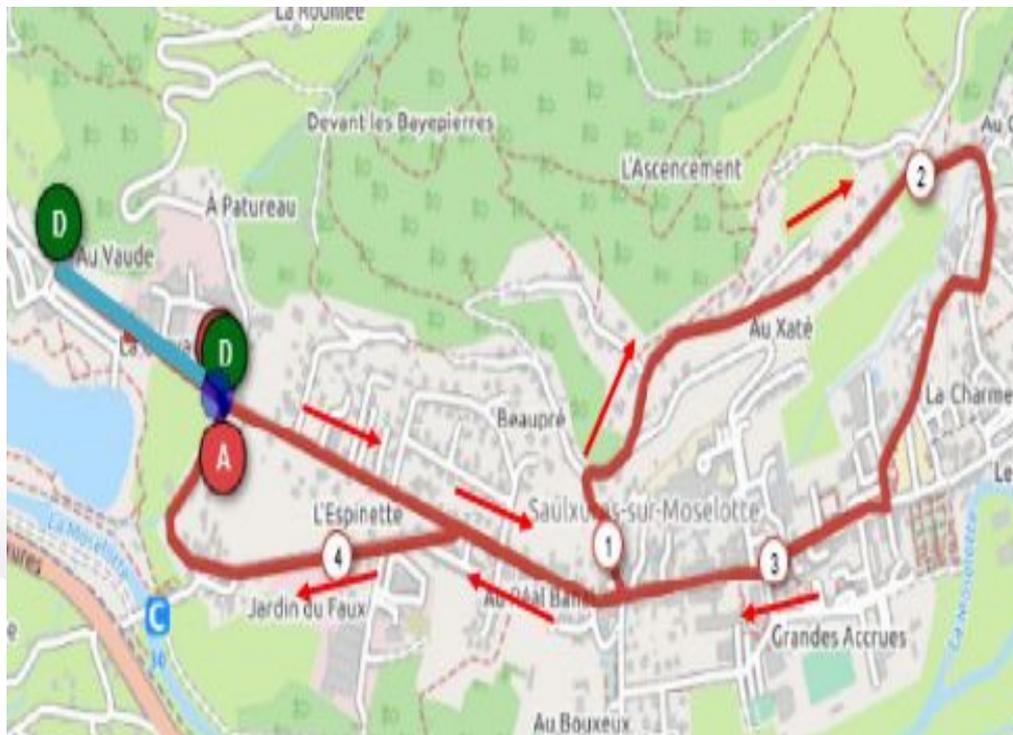
TRANSITION 1 NATATION > CYCLISME





Minimes (XS) : 10 km
(2 boucles)

Cadets/Juniors (S) : 20 km
(4 boucles)



Position sur le vélo :

Les seuls points d'appuis autorisés sont :

- les pieds sur les pédales,
- les mains sur le cintre,
- les fesses sur la selle,

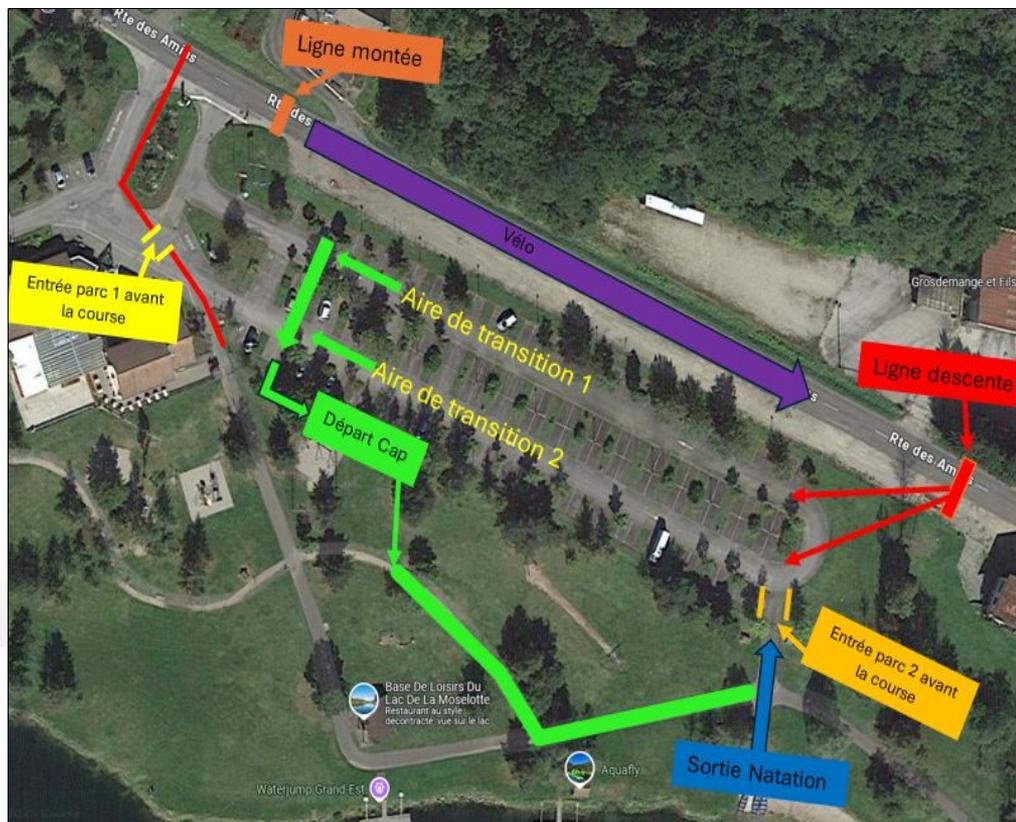
Toute position interdite entraînera une remise en conformité + pénalité de temps à réaliser à la Penalty Box.
Toute récidive entraînera une disqualification



Positions interdites



TRANSITION 2 CYCLISME > COURSE À PIED



TRANSITION 2

POSITIONNEMENT DES VÉLOS

Lors de la T2, le vélo doit être accroché par la selle, peu importe le sens, à l'emplacement identifié de l'athlète.

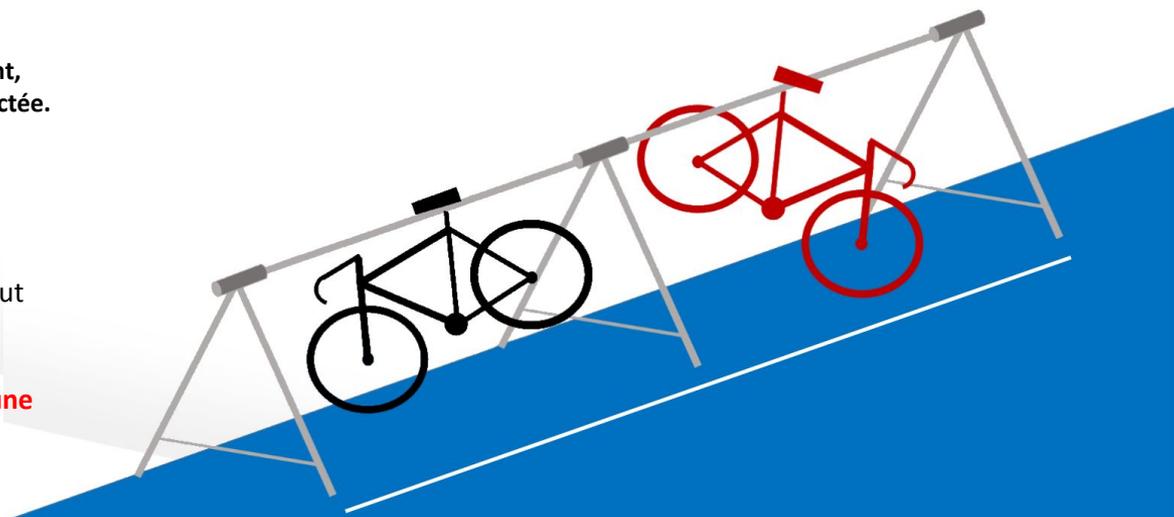
Les affaires de l'athlète doivent être contenues dans la zone identifiée et ne pas gêner la course des autres concurrents.

Pénalité si :

- le vélo est posé au sol,
- le vélo n'est pas à l'emplacement de l'athlète,
- le vélo gêne l'emplacement d'un autre concurrent,
- la position de pose du vélo en T2 n'est pas respectée.



Figure dans la REN depuis 2024 : Tout contact avec la jugulaire du casque avant ou pendant la dépose du vélo dans l'aire de transition entraînera **une pénalité de temps**.





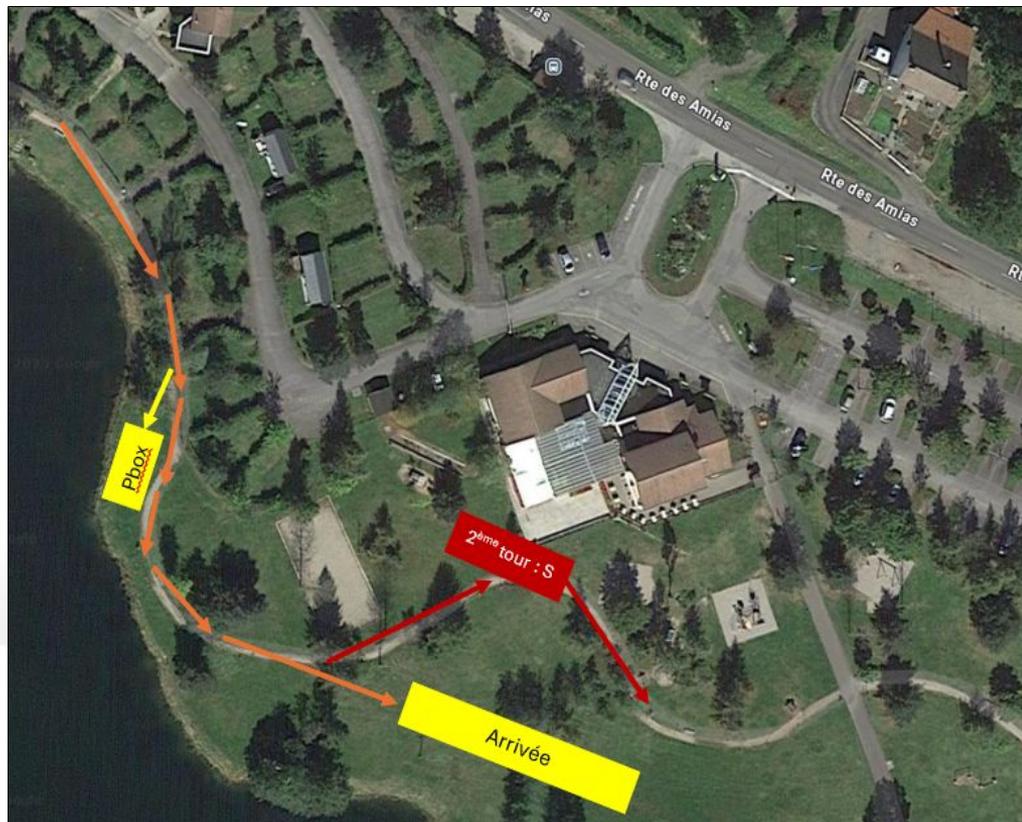
Minimes (XS) : 2,5 km
(1 boucle)

Cadets/Juniors (S) : 5 km
(2 boucles)



- L'athlète peut courir ou marcher ;
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre ;
- L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course ;
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite.
- **Aucun échauffement sur le parcours ne sera autorisé pendant la course en cours !**

PARTIE COURSE À PIED EMPLACEMENT PENALTY BOX



Modalités d'application

Tableau des pénalités :

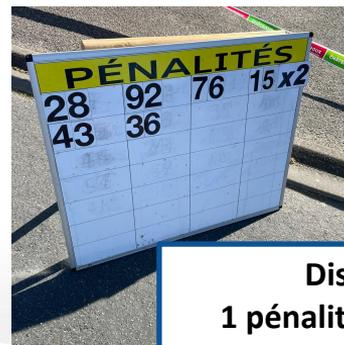
	Course avec aspiration-abri	Course sans aspiration-abri (Hors Groupes d'Âges) + Para Triathlon	Course sans aspiration-abri (Groupes d'Âges)
Départ	Stop & Go en T1	Penalty box	Stop & Go en T1
Natation	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Transition 1	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Vélo	Penalty box	Zone de pénalité (Carton Bleu)	Zone de pénalité (Carton Bleu)
Transition 2	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Course à pied	Stop & Go (Carton Jaune)	Stop & Go (Carton Jaune)	Stop & Go (Carton Jaune)

Il est de la responsabilité de l'athlète de s'arrêter à la Penalty Box, sous peine de disqualification automatique lors de la validation des résultats.

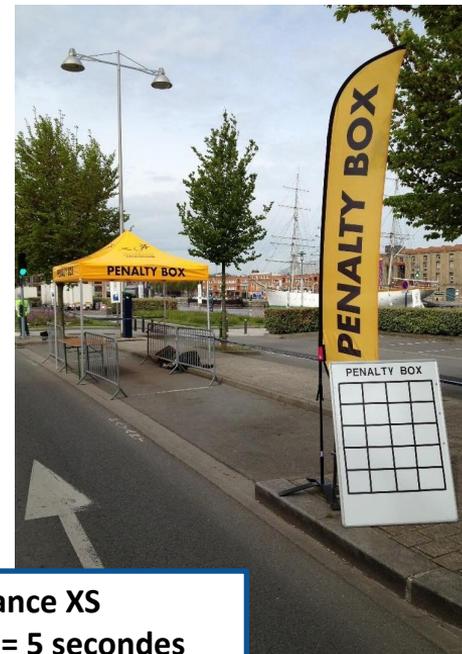
Procédure

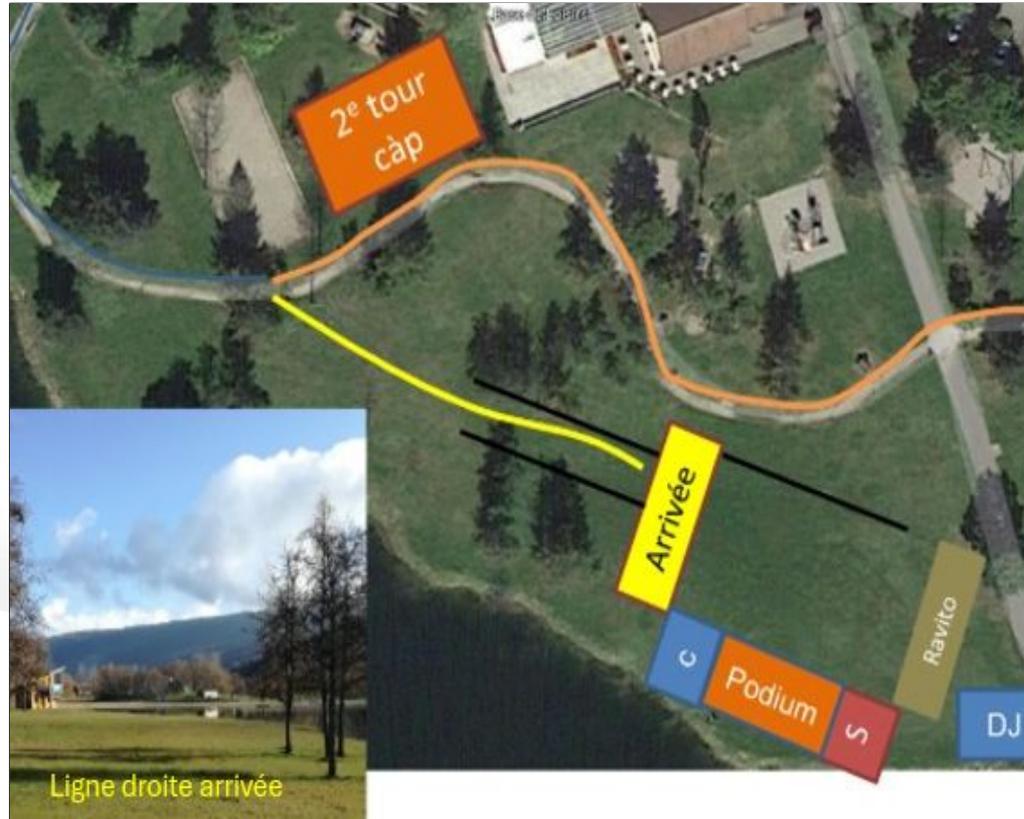
1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la Penalty Box
2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la Penalty Box.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la Penalty Box et se termine lorsque **l'officiel dit « Go »**.

Exemple d'affichage de pénalités :
 1 pénalité pour les dossards 28, 92, 76, 43 et 36.
 2 pénalités pour le dossard 15.



Distance XS
 1 pénalité = 5 secondes
Distance S
 1 pénalité = 10 secondes





Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

Un athlète doit porter la tenue de son **club** pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire.
La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes.

Les champions de France sont tenus de revêtir le maillot de Champion de France sur le podium protocolaire, lorsque ce dernier leur est distribué.

Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

**Camping du lac de la Moselotte
336 route des Amias
88290 Saulxures-sur-Moselotte**

Modalités administratives

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**



Pour toute demande d'accréditation, merci de compléter le formulaire ci-dessous avant jeudi 29 mai à 20h :

<https://forms.gle/nd5qLoP77CfoieUG7>

Quelques informations :

-Un seul photographe par club pourra être accrédité (licencié au sein du club). Cette personne devra se consacrer exclusivement à la prise de photos et ne pourra en aucun cas utiliser son accès aux zones privilégiées pour encourager ses athlètes. En cas de non-respect de cette règle, l'accréditation pourra être immédiatement retirée par le Délégué Technique.

-Il est demandé à chaque personne ayant effectué une demande d'accréditation de prendre contact avec le Délégué Technique, Charlélie Baudoux, au 06 09 79 31 24 ou directement sur le site de compétition (identifiable grâce à sa casquette orange). Cela permettra de vous remettre une chasuble "photographe", nécessaire pour votre identification.

Partenaires fédéraux :



Partenaires de l'organisation :

